



# Fiche pratique : frais de santé

VOTRE SYNDICAT CHEZ AXA  
DIRECT ASSURANCE

Ensemble, on va plus loin

## Les garanties

Chaque salarié bénéficie d'une complémentaire maladie à plusieurs niveaux, qui couvre une grande part des dépassements d'honoraires. Le tableau des garanties est disponible sur le portail RH : Espace RH, taper « frais de santé » dans le moteur de recherche. Vous y trouverez également un guide pratique sur le contrat santé.

**Une commission de suivi mixte AXA / représentants des salariés se réunit plusieurs fois par an pour étudier la sinistralité, les comptes du contrat, l'impact des réformes de la SS, améliorer les garanties ou adapter la tarification si nécessaire.**

Notre priorité est de préserver l'équilibre financier du contrat, avec des garanties de haut niveau (par rapport au marché) et au meilleur tarif. Les experts des assurances collectives d'AXA France nous présentent les perspectives, et nous prenons les décisions qui s'imposent pour « piloter » le contrat à moyen terme.

**Les résultats positifs sont intégralement reversés dans les réserves pour les années futures.**



AXA REGIME COMPLEMENTAIRE

RPP – REGIME PROFESSIONNEL DE PREVOYANCE

SECURITE SOCIALE REGIME DE BASE

Je m'informe sur les réseaux de soins et les praticiens Itelis

Selectionnez le domaine de votre choix



## Zoom sur le réseau Itelis

Itelis est un réseau partenaire qui propose des tarifs préférentiels en optique, audioprothèses et chirurgie dentaire. **En particulier en optique, des verres haut de gamme sans aucun reste à charge.**

Pour trouver le partenaire Itelis proche de votre domicile, rendez-vous sur votre espace personnel sur le site [bcac-adherent.gestionsante.fr](http://bcac-adherent.gestionsante.fr), rubrique « mes services / mes réseaux de soins ».

**Une qualité haut de gamme sans reste à charge, pourquoi payer plus cher ?**

## Le savez-vous ?

Quelques avantages de notre complémentaire maladie :

1. Plus de 80% des cotisations sont financées par l'entreprise
2. Tous les frais de gestion sont payés par AXA
3. Les résultats positifs du contrat sont intégralement affectés aux réserves



**Angel** est le service proposé par le groupe pour être votre assistant personnel de santé.

Emportez vos professionnels de santé partout avec vous ; bénéficiez de services spécifiques (téléconsultation, prévention cancer, soutien psychologique, second avis médical ...).

Il est possible de souscrire à un contrat facultatif pour le conjoint ou lorsqu'on prend sa retraite. Les garanties sont identiques, le tarif est celui d'un contrat collectif, mais sans la participation de l'entreprise.

## UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS

Vos spécialistes des Frais de Santé

#CFE-CGC : le syndicat utile



Michel



Valérie



Nathalie